

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : mardi 13 septembre 2022,
Secrétaire de séance : Jean LABORDE

Etaient présents 50 titulaires, 1 suppléant, 7 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Ophélie ESCOT, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIBE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTÉ, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Nathalie PASTOR, Brigitte ROSSI, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Eric BERGEZ suppléant de Dany BARRAUD,

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Anne BARBET à Stéphane LARTIGUE, Jean CONTOU CARRÈRE à Philippe GARROTÉ, Patrick MAILLET à Marie-Lyse BISTUÉ, Dominique QUEHEILLE à Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER à Sami BOURI,

Absents : Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Michel CONTOU-CARRÈRE, Cédric PUCHEU, Michèle CAZADOUMECQ, Laurent KELLER, Gérard LEPRETRE, Fabienne MENE-SAFFRANÉ, Marc OXIBAR, Laurence DUPRIEZ, Jean-Luc MARLE, Alain QUINTANA, Aurore GUEBARA, Bruno JUNGALAS, Christophe GUERY

RAPPORT N° 220920-28-DIV-

**DECISIONS DU PRESIDENT :
INFORMATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

M. UTHURRY expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L5211-10 et L2122-22,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 28 juillet 2020 portant délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Considérant que Monsieur le Président est tenu de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Communautaire des décisions prises en vertu des articles susvisés,

Il est indiqué que le Président a pris les décisions suivantes :

❖ **Au titre de la délégation n° 5 relative aux marchés et accords-cadres**

Date	Type d'acte	Décision	Montant
18/08/2022	Marché Public N°2022-03	Mise en scène et création d'ambiance du bâtiment d'accueil du Somport.	
		Lot n°01 : Signalétique <u>Attributaire</u> : INKA KREATIVE	31 610.95 € HT
		Lot n°02 : Graphisme <u>Attributaire</u> : SEV COMMUNICATION	11 120.00 € HT
		Lot n°03 : Multimédia <u>Attributaire</u> : AUDIOMASTER	12 065.27 € HT
		Lot n°04 : Agencement menuiserie <u>Attributaire</u> : CREABOIS	13 739.00 € HT
		Lot n°05 : Agencement suspension <u>Attributaire</u> : ATRIUM	14 999.20 € HT
22/08/2022	Marché Public N°2022-06	Mise en scène de l'Office de Tourisme Pyrénées béarnaises de Bedous	
		Lot n°01 : Agencement intérieur <u>Attributaire</u> : CREABOIS	39 959.49 € HT
		Lot n°02 : Signalétique <u>Attributaire</u> : RJ2D Signalétique	580.00 € HT
		Lot n°03 : Peinture <u>Attributaire</u> : Damien AURIAULT	3 800.00 € HT
		Lot n°04 : Enseigne <u>Attributaire</u> : RJ2D Signalétique	2 420.00 € HT
		Lot n°05 : Revêtement de sols <u>Attributaire</u> : BALBIN TECHNIC SOLS	4 172.80 € HT

❖ **Au titre de la délégation n° 10 relative à la création de régies comptables**

- 16/06/2022 : Clôture de la régie de recettes instituée auprès du Centre de collecte de la Communauté de Communes du Haut-Béarn à effet du 30 juin 2022 (du fait de la mise en place d'un mode de facturation direct à l'utilisateur).

A titre d'information complémentaire, un virement de crédit a été effectué depuis le dernier conseil communautaire :

- Transfert de 125 068.91 € du crédit de dépenses ouvert au compte 020 Dépenses imprévues vers le compte 2051 « Concessions et droits similaires ».

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire

- **PREND ACTE** du présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 20 septembre 2022
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Signé JL

Jean LABORDE

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY